Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 39 (1901)

Heft: 50

Artikel: Le guet et l'archiviste

Autor: Millioud, Alfred

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-199068

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à

L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER Grand-Ghène, 11, Lausanne.

Montreux, Ger're, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coiré, etc. Redaction et abonnements:

BUREAU DU « CONTEUR YAUDOIS, » LAUSANNE

Suisse: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50. Etranger: Un an, fr. 7,20.

Les abounements de tent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre. S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes. PRIX DES ANNONCES

Canton: 45 cent. — Suisse: 20 cent. Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent. la ligne où son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le Guet et l'Archiviste (1).

Entre cinq et six heures du soir, mon père (le guet de la Cathédrale), s'achemina vers la porte de l'Archiviste, qui est au sud de la tour (²)!....

— Sovez le bienvenu, dit l'Archiviste, je pense depuis longtemps à vous, sans vous avoir jamais vus. Je vous attendais.

— Moi aussi, répondit le Guet, je vous cherchais depuis bien des années; j'ai eu tort de ne pas venir plus tôt.

- Il commence à ne faire plus très chaud.

— Non, Monsieur l'Archiviste; c'est dommage; j'aurais voulu un de ces beaux soirs d'automne, vous faire voir mes cloches, ma balustrade, et le lac, et les montagnes.

—Savez-vous, Monsieur le Guet, c'est moi qui vous ferai faire un voyage dans le canton de Vaud, pendant que nous avons encore un peu de jour; suivez-moi.

Et ils firent le tour de la grande salle ; en frôlant les vieux tiroirs, en circulant sous les vieilles boiseries, le père croyait marcher dans une forèt enchantée.

— Ici, lui disait l'Archiviste, ici reposent les gens de Nyon, que l'on appelait, longtemps avant Charlemagne, le comté des Equestres; ici, ceux qui habitaient parmi les roseaux de Cudrefin; peut-être votre centième arrièregrand-père, ou le mien, avait-il sa cabane au bord du lac de Neuchâtel..... Voici les pâtres des Ormonts; il y a un millier d'années qu'ils bénissaient leurs premiers troupeaux, à la miété, et un millier d'années avant, leurs ancêtres célébraient en ce jour le soleil qui s'en va. Voici les villes, Lausanne, Moudon; voyezvous ces rues pleines d'étables, ces poutres gauloises dans les façades? Les villes étaient d'abord des villages entourés de murs. Et si vous revenez, je vous ferai entendre et voir toutes ces populations; vous serez étonné du spectacle.

— Monsieur l'Archiviste, je crois tout ce que vous me dites, mais au nom du ciel, qui vous l'a montré?

— Monsieur le Guet, c'est difficile à dire, mais nous sommes faits pour nous entendre. Approchez-vous de cette fenètre, et regardez ceci. Mon père tenait dans ses mains un morceau de parchemin; il aurait eu moins de ménagements pour une aile de papillon.

 C'est, dit l'Archiviste, une peau de mouton; ce pourrait être de la chèvre; voyez les

(') M. Alfred Milloud, archiviste, vient de publier chez M. Rouge, éditeur, à Lausanne, sous le titre de En marge des parchemins, un petit livre qui cut fait pleurer de joie l'auteur du Canton de Vaud et des Chansons lointaines. En une langue qui rappelle Anatole France, il fait parler les gens et les choses de notre passé comme s'il y avait vécu. C'est à cet ouvrage savoureux que nous empruntons ce fragment, détaché d'un morceau initiulé Le guet parle. Les autres parties du livre ont pour titres: Lousonium, Montheron, A la lueur des torches et Noël nouceau, qui est un conte délicieux. Imprimé en très élégants caractères, sur papier de luxe, par les soins de M. Pache-Varidel, En marge des parchemins réjouit de toute façon le lecteur.

(*) Les archives de l'Etat de Vaud sont logées dans la grande tour de la Cathédrale.

traces des poils, et ce trou rond où passait la patte. Vous n'avez pas de peine, n'est-ce pas, à vous représenter l'animal vivant. Moi, je n'en ai pas non plus à décrire l'homme qui employait cette encre noire il y a une dizaine de siècles, qui faisait avec tant de soin ces belles lettres rouges, ces petites peintures que vous avez vues sur du vélin. Quelque chose d'invisible reste de tout ce qui a existé. En voyant un morceau de bronze, vous vous rappelez les sons de vos cloches, votre tête en est pleine? entre mille vous reconnaîtriez leur chant et diriez pourquoi; mais il vous semble qu'un nuage flotte sur ce parchemin. Pour moi, ce nuage est rempli de figures humaines qui marchent dans leurs vêtements colorés, de pensées qui se sont fixées en paroles. Je ne dirai pas qu'il n'y faille un peu d'habitude, et que je n'y passe bien des heures pendant lesquelles je devrais peut-être m'occuper comme tout le monde, à aller, à venir, à faire ce qui se présente, afin de faire quelque chose. Fautil vraiment faire quelque chose, Monsieur le Guet?

— Je le crois, Monsieur l'Archiviste. Si l'on voulait m'ôter mes cloches, je demanderais à les sonner pour rien.

— C'est bien cela; vous avez besoin de jeter aux quatre vents des cieux tout ce que vous avez d'amour pour les vivants. Je ne demande pas grand chose pour tenir compagnie aux morts. Ce que quelques-uns me reprochent comme oubli du temps, je l'appelle piété. Nonseulement je crois que les choses disparues ne veulent pas être abandonnées; remarquez que la nature a pourvu à ce que notre souvenir en devint plus compatissant, à mesure que les années s'écoulent, et qu'on ne pût écrire de bonne histoire, avant que la pitié n'eût remplacé l'amour et la haine, également injustes...

ALFRED MILLIOUD.

Héros vaudois.

Un historien bernois, M. Bæhler, député au Conseil national, a présenté récemment à la Société d'histoire de Bienne, une étude sur un soldat vaudois, Nicolas Doxat, lieutenant d'état-major général des armées autrichiennes, durant les guerres de 1738 entre l'Autriche et la Turquie. Nicolas Doxat appartenait à la famille dont le château domine le village de Champvent et qu'habite aujourd'hui M. Doxat-Bourgeois. A la reddition de Nisch, il mourut en brave en jetant aux Turcs ce vers du poète:

Le crime fait la honte et non pas l'échafaud.

Le cas de cet officier au service de l'Autriche nous remet en mémoire ce que raconte Dellient des Vaudols qui luttèrent, non pour les Autrichiens, mais contre eux, à l'époque terrible (d'octobre 1798 à fin septembre 1799) où les armées française, autrichienne et russe étaient aux prises sur le sol de notre patrie. En vertu d'une convention militaire imposée par la France à la République helvétique, 15,000 Suisses, formant la Légion helvétique, durent prendre part à la guerre.

« Partout, dit notre auteur, les Vaudois se sont battus en vrais Helvétiens. Le témoignage des généraux français à cet égard est unanime.

Le 3 juin 1799, près de Zurich, le premier bataillon vaudois a soutenu avec infiniment de bravoure trois attaques à la bayonnette et repoussé l'ennemi.

La compagnie de chasseurs carabiniers du second bataillon vaudois s'est distingué, au combat de Meyenthal. La conduite du même deuxième bataillon dans les combats du Grimsel, Oberwald et Obergueschenen, est audessus de tout éloge.

Dans les combats qui ont eu lieu dans les Waldstætten le second bataillon vaudois a encore fait preuve de bravoure; en particulier la compagnie des carabiniers de Mestrezat, et plus particulièrement encore le brave lieutenant Jaccard de Ste-Croix.

A l'attaque de la vallée de Meyen, les carabiniers vaudois portèrent deux pièces de canon sur leurs épaules, les élevèrent avec des cordes d'un rocher à l'autre, atteignirent la hauteur et chassèrent les Autrichiens de la vallée.

Un bataillon vaudois et cinquante chasseurs carabiniers zuricois, réunis à une demi-brigade française, après la perte de Zurich, arrêtèrent, le 17 août 1799, cinquante mille Autrichiens, les empèchèrent de traverser l'Aar à Dœttingen et sauvèrent la patrie.

Trois mois auparavant, soit le 16 mai 1799, le sergent Jordan d'Ormont-dessus étant sauté le premier dans les retranchements ennemis, est fait prisonnier. Gardé seulement par quatre hommes, ce guerrier se débarrasse d'eux à coups de poing, s'empare d'une de leurs carabines et va rejoindre son corps. Mais, grièvement blessé, il ne tarde pas à expirer.

Le père Jordan, avant de rendre les derniers devoirs à son fils, passe chez le capitaine Morier, à qui il tient ce discours : « Mon fils aîné est mort de ses blessures ; j'en suis bien affligé, puisque je ne pourrai plus l'offrir à la patrie ; mais ce qui me console, c'est qu'il est mort au lit d'honneur. Il me reste un fils, qui, j'espère, marchera sur les traces de son frère; je vous prie de l'accepter à sa place. Si par hasard celui-ci tombait encore, malgré mon âge ce sera alors mon tour; vous voudrez bien me recevoir aussi. »

Le lieutenant Jean-Jacques Masson de Veytaux a enlevé un drapeau aux ennemis en sautant le premier dans leurs retranchements, le 28 mai 1799.

Le sergent Dubochet de Montreux, dans le second bataillon vaudois, a seul, au combat du Grimsel, fait huit Autrichiens prisonniers.

A la revue qui se fit du troisième bataillon à son passage à Moudon, l'on remarqua parmi les défenseurs de la patrie, un vieillard de Vufflens-la-Ville, àgé de soixante-neuf ans, père de cinq enfants, qui partait comme volontaire.

Un autre homme, de Crissier, père de dix enfants, avait un de ses fils dans le même bataillon. Ce jeune homme déserta et se rendit chez lui.